

Province

de

Québec

Siéance du 10 Janvier 1887

Municipalité du Canton Tilly

Et une session générale du conseil municipal du Canton Tilly tenue ce dixième jour de Janvier de l'année mil huit cent quatre vingt sept en la maison d'école à six heures de l'après midi conformément aux dispositions du code municipal de la Province de Québec à laquelle session sont présents Messieurs Le Maire et Boek et les conseillers suivants Pierre Nantel et Elzear Pagnon ce dernier ayant été élu ce jour par acclamation sous la présidence du Maire.

Il a été résolu et statué comme suit

Que l'absence du quorum M^r Elzear Pagnon ayant été faite le serment requis par la loi concernant la nomination proposée second par Pierre Nantel qui la séance soit ajournée à mercredi prochain R. courant à 6 heures du soir.

Adopté à l'unanimité

Ernest Louis

Secrétaire Trésorier

Ernest Louis

Maire

Province de Québec

Siéance du 14

Janvier 87

Municipalité du Canton Tilly

Et une session générale du conseil municipal du Canton Tilly tenue le douzième jour du mois de Janvier mil huit cent quatre vingt sept à six heures de l'après midi au lieu ordinaire des séances du conseil conformément aux dispositions du code municipal de la Province de Québec à laquelle session sont présents Messieurs Le Maire et Boek et les Conseillers suivants Messieurs Pierre Nantel Dominique Gauthier Louis Trépan formant le quorum du conseil sous la présidence du Maire. Ce dernier ayant été élu Maire et ayant fait le serment requis à cet effet.

Il a été ordonné et statué par règlement du conseil comme suit

Monsieur Pierre Nantel propose seconde par Louis Bigras que Oreste Beck soit nommé Maire pour le Canton Holy celui ayant été assurément aussitôt a Paris le sieg
immédiatement Adopté a l'unanimité

Monsieur Pierre Nantel propose seconde par Louis Bigras que Emerl Lorin soit engagé de nouveau comme
Huissier aux mêmes conditions

Adopté a l'unanimité

Monsieur Pierre Nantel propose seconde par Louis Bigras que le compte de Homme Laporte pour
§ 500 Auditions des comptes lequel s'élève a 200 francs pour
la municipalité civile autant pour la municipalité scolaire
soit approuvé Adopté a l'unanimité

Monsieur Pierre Nantel propose seconde par Louis Bigras que Homme Laporte soit notifié et
auditer les comptes du Huissier Crisolin afin de
faire son rapport a la fin de l'année de l'année

Adopté a l'unanimité

Monsieur Pierre Nantel propose seconde par Dominique Gauthier que Charles Renaud soit notifié d'enlever
immédiatement son enseignement de Hotelier et faire disparaître
tout signe quelconque pouvant faire croire qu'il soit muni
d'une licence a cet effet

Adopté a l'unanimité

Monsieur Pierre Nantel propose seconde par Louis Bigras que le Huissier envoie a l'Inspecteur des Licenses
pour qu'il envoie de suite la licence de Emerl Kappes pour
l'ancien Hotel de l'empereur et lui dire que le Conseil proteste
de toutes ses forces contre cette licence pour les raisons
suivantes: 1° L'enseigne est irrégulière. 2° Le dit E. Kappes
s'était adressé a La Paroisse il n'avait jamais obtenu sa licence
et a dit devant le Conseil d'Hotelier que le Conseil lui a
refusé; il avait présenté a cette occasion une requête portant
des fausses signatures; et des fausses signatures ont été
présentées devant le Conseil ou lui avoir jamais donné leur signature
La Paroisse peut et lui mauvaise réputation. La Paroisse est partie

avec ses autres individus et ya quelque temps et a avec lui
 Le Beau était en faillite. Le dit Hays est misérable
 et n'a aucune propriété. Cette prétendue maison de tempérance
 n'étant qu'une maison de débauche et de débauche. La
 mauvaise réputation du personnel de la maison et le mauvais
 règlement tenu. Le Conseil a protesté de toutes ses forces contre
 cette erreur et prie le Préfet des lieux d'employer
 de tout son autorité pour faire disparaître immédiatement
 cette licence et le désordre occasionné par cette maison et
 Adopté à l'unanimité

Monsieur Pierre Nantet propose secondé par
 Dominique Dauphin que la séance soit
 Adopté à l'unanimité
 Ernest Louis *Christe Bock*
 Monsieur Erivier

Séance du 26 Février 1884
 Municipalité du Canton Fribourg

À une session spéciale du Conseil municipal
 du Canton Fribourg tenue le vingt sixième jour du
 Février mil huit cent quatre vingt sept en la
 maison de Christe Bock à six heures de l'après
 midi conformément aux dispositions du code municipal
 du la Province de Suisse à laquelle sont présents
 Monsieur le Maire et Bock et les Conseillers
 suivants Messieurs Louis Bigras Pierre Nantet
 Elzear Gagnon formant le quorum du Conseil et
 ayant été convoqué par avis à cet effet
 Il est ordonné et statué par règlement du Conseil
 comme suit

Monsieur Pierre Nantet propose secondé par Elzear
 Gagnon qui ayant eu malentendu dans la motion
 faite le 6 Décembre par Pierre Nantet et Elzear Gagnon
 concernant la demande faite par Pierre Dauphin
 et qui au lieu de \$ 10.30 a payé pour le dit
 Dauphin plus le montant des taxes. En conséquence
 le dit Pierre Dauphin pour prendre possession de

Lot N. 39 n'aura seulement a payer au Conseil
ou a Monsieur Dauphin que ff. J. 15 Salu de
a Monsieur Dauphin pour la confection du chemin
sur ce lot

Adopte a l'unanimité

Monsieur Elgar gagnon propose seconde par Louis
Bigras que le Secrétaire civil ou Secrétaire Trésorier
du Conseil du Canton pour l'autoriser a mettre ou
nommer quelqu'un pour représenter la municipalité
du Canton Toly a la vente des lots a Hull
pour dans le cas ou il n'y aurait pas d'acheteurs
rester les lots pour et au nom de la municipalité
pour le montant de pour les frais de publications
et du Conseil du Canton

Adopte a l'unanimité

Monsieur Elgar gagnon propose seconde par Pierre
Nantel que les comptes de l'auditeur Honnre
Lapale pour le rapport fait par lui en jour et
concernant les comptes du Secrétaire Trésorier E.
Lorin pendant le temps que celui-ci a été
employé comme Secrétaire Trésorier du Canton
Toly soient approuvés

Adopte a l'unanimité

Monsieur Louis Bigras propose seconde par
Elgar gagnon que le Maire ou le Secrétaire soient
autorisés a acheter ou faire venir les livres nécessaires
a la municipalité a la première occasion qu'ils
trouveront

Adopte a l'unanimité

Monsieur Elgar gagnon propose seconde par Louis
Bigras que vu que E. Lorin Secrétaire Trésorier
du Canton Toly a donné sa démission de Secrétaire
on voudrait plus continuer et enlever cette charge et
pour permettre aux Conseillers de trouver un Secrétaire
la séance est ajournée a jeudi prochain 3 mars
a deux heures après midi

Adopte a l'unanimité

Emil Lorin
Secrétaire Trésorier du Canton Toly

Alphonse Bochet
Maire

Province
de
Québec

Tiarsu du 3 Mars 1887
Municipalité du Canton Toly

À une session spéciale du Conseil Municipal du Canton Toly tenue le troisième jour de Mars mil huit Cent Quatre Vingt Sept en la maison de Ariste Boek à deux heures de l'après midi conformément aux dispositions du code municipal de la Province de Québec à laquelle session sont présents Monsieur Le Maire A Boek et les Conseillers suivants Messieurs Elgear Gagnon, Louis Bigras, Dominique Gauthier, Pierre Nantet, Jérémie Boivin formant le quorum du Conseil sous la présidence du Maire.

Il est ordonné et statué par règlement du Conseil comme suit

Monsieur Elgear Gagnon propose secondé par Jérémie Boivin que Camil Loris ait la charge de Secrétaire Trésorier du Conseil Municipal du Canton Toly et donnera au nouveau Secrétaire ses pièces et documents du Conseil et renseignements nécessaires

Adopté à l'unanimité

Monsieur Louis Bigras propose secondé par Dominique Gauthier que George Hyde soit nommé Secrétaire Trésorier du Conseil Municipal du Canton Toly

Adopté à l'unanimité

Monsieur Jérémie Boivin propose secondé par Elgear Gagnon que Monsieur A Boek soit autorisé jusqu'à ce que le nouveau Secrétaire ait donné ses cautions à décaisser et recevoir les lettres du Conseil Municipal du Canton Toly

Adopté à l'unanimité

Monsieur Elgear Gagnon propose

secondé par Louis Bigras que la séance soit
levée

Adopté à l'unanimité A.B

X

Ernest Lorin

Secrétaire Trésorier

Auguste Boeck
Maire

Proimus de
Québec

Séance générale 7 Mars
Séance du 7 Mars 1884

Municipalité du Canton Lohy

A une session tenue dans la maison de
Monsieur le Maire J. C. A. Boeck à trois
heures après midi

Présent Messieurs les Concessibles Elzéar
Gagnon Pierre Nantel Jérôme Barvin Louis
Bigras

Proposé par Elzéar Gagnon secondé par
Jérôme Barvin que Pierre Nantel soit
nommé Maire (pro tem) dans l'absence
de Monsieur le Maire C. Boeck adopté à l'
unanimité

Les Évaluateurs

Proposé par Jérôme Barvin secondé par
Elzéar Gagnon que Augustin Lauzon sera
appointé évaluateur, adopté

Proposé par Elzéar Gagnon secondé
par Louis Bigras que Louis Saindon
sera appointé évaluateur, adopté

Province de
Quebec

Propose par Louis Bigras seconde
par Jerimi Babin qu'Alphonse Miljeun
sera nomme l'autre evaluateur adopte
a l'unanimité

Inspecteur de voirie
Propose par Elzear Gagnon seconde par
Jerimi Babin qu'Jules Brassard
remplace Damase Brassard comme
inspecteur de voirie, adopte

Propose par Jerimi Babin seconde
par Elzear Gagnon qu'Antoine Rocher
remplace Gustave Brissan comme
inspecteur de voirie, adopte

Propose par Jerimi Babin seconde
par Elzear Gagnon remplace qu'
Ernest Renaud remplace Pierre Dauphin
Adopte

Propose par Elzear Gagnon seconde
par Jerimi Babin qu'Joseph Gagnon
remplace Napoleon Nantel comme
inspecteur de voirie adopte

Propose par Elzear Gagnon seconde
par Jerimi Babin qu'Baptiste Casim
remplace Thadule Belile comme inspecteur
de voirie adopte

Propose par Louis Bigras seconde
par Jerimi Babin qu'Marcel Belile
remplace Francois Daniel comme
inspecteur de voirie adopte

Province de
Quebec

Propose par Jerimi Baivin seconde par
Elzear Gagnon qu' Daniel Regembelle
dit Jerome sera appointe inspecteur hygro
pour le Canton Joly Adopte

Propose par Elzear Gagnon seconde par
Jerimi Baivin qu' le seance se leve
Adopte

L. N. Hyde Sec Tresorier

+

Seance generale

4 Avril mil huit cent quatre vingt
sept a trois heure de l' apres midi

Present. Monsieur le Maire J. C. A Bock
et M. M. les Counciller, Piere Nantel
Elzear Gagnon Louis Bigras Gilbert
Brassard et Dominique Sauthier

Propose par Elzear Gagnon seconde
par Dominique Sauthier qu' le Secretaire
fait une demande au Departement du
Gouvernement pour une cetrois en argent
en aid pour reparer le pont. Adopte

Accompt presente par Ernest Renaud
de \$5.00 pour avoir atez le neige
sur le pont. propose par Elzear Gagnon
seconde par Louis Bigras qu' le dit
accompt sera excepte Adopte

Accompt presente par Damase Brassard
de \$1.50 pour travaux fait dan le monter
de rang 2 par Louis Saindon et qu'
le dit \$1.50 sera atez de les cotisation
de le dit Louis Saindon Adopte

Province de
Quebec

Accomp^t de \$1. 700⁰⁰ presente par Damasi
Brassard pour travaux fait dans la
Monte de Jules Brassard dans rang L
propose par Louis Bigras seconde par
Elzear Gagnon qu le dit accomp^t sera
excepte / adapte

Accomp^t d \$1. 200⁰⁰ presente par Zenophile
Bissailan pour avoir atez le neige
sur le pont (accomp^t eprouve)

Requett de Licence

Requett presente par Pierre Marinier
pour licence pour tenir hotel. propose
par Elzear Gagnon seconde par Louis
Bigras qu la licence lui sera accorde
Adapte

Requett presente par Etienne Milgour
pour licence pour tenir hotel propose
par Dominique Gauthier seconde par
Louis Bigras qu la licence sera lui
accorde / adapte

Propose par Elzear Gagnon seconde
par Louis Bigras qu la licence se lui
Adapte

Geo. N. Dyer Sec Tresorier

X

J. B. Rob
Maire

Provenance de
Quebec

Seance du 21. Mai 1884

Notre seance special du Conseil de la
Municipalite du Canton Joly tenue dans
le Maison de Ecole a la Chute aux Progres
a laquelle seance il y a present. Monsieur
le Maire J. H. Back. M. M. les Concelliers Piere
Nantel Jerimi Baivin Gilbert Brassard Louis
Bigras et Elzeur Gagnon ainsi present le
Secretaire Tresorier

Propose par Gilbert Brassard seconde
Jerimi Baivin qu le Compte present par
Damase Brassard a le derniere Session
du 4 Avril pour une piastre pour travaux
fait dans le Mante du Rang G. soit nul
et que une Act de repartition soit fait
pour le dit rang par le Secretaire pour
eviter tout difficulte pour le future
Adopte a l'unanimité.

85. $\frac{ac}{100}$

Propose par Piere Nantel seconde par
Gilbert Brassard qu le Compte de 85. ac
par Omere Lapelle pour auditon les
Compte de Municipalite soit approuve
Adopte. a l'unanimité.

Propose par Jerimi Baivin seconde
par Piere Nantel que Joseph Dumoulin
soit nomme inspecteur de voirie
au lieu et place de Baptist Gagnon
Absent de la place Adopte a l'unanimité

J. H. Back

Province de
Quebec

Propose par Elgear Sagnon second
par Louis Bigras qu Ernest Renaud
Inspecteur de voirie soit autorise a
les travaux a faire dans le rang de
la Riviere adopte a l'unanimité

Propose par Jernie Boivin second
par Louis Bigras qu Louis Pilon
et Pierre Marinier soit excepte comme
Caution pour le Secretaire Tresorier
Adopte a l'unanimité

Propose par Elgear Sagnon second
par Pierre Vantel qu le seigneur
sa veuve, l'adopte.

L. N. Doyon Clément Boek
Secretaire Tresorier M. M.

5 heure P. M.

Seance du 6 Juin 1884
a une session general du Conseil
de la Municipalite du Canton Poly
tenue dans la maison de l'ecole le
sixieme jour de juin mil huit cent
quatre vingt sept a laquelle seance
sont present M. M. les Concelliers surs
Monsieur Gilbert Brassard Jernie Boivin
Elgear Sagnon et Pierre Vantel

Propose par Elgear seconde par
Gilbert Brassard que Pierre Vantel soit
nomme Maire pro tempore dans la
absence de Monsieur le Maire A. Boek
Adopte a l'unanimité

Propose Elzeur Lagnon seconde par Gilbert Brassard que le Secretaire demand toute document que appartient au Conseil pour ajuste le affaire Mathieu a l'egard de son terrain vendu par le Conseil. epui les transposte a son bureau

Adopte a l'unanimité

Propose par Elzeur Lagnon seconde par Gilbert Brassard que Joseph Lagnon inspecteur de voirie du Cote nord de la riviere soit autorise de notifie tout passans interesse dans le Monte sur le terrain de Monsieur Back. pour faire leur travaux dans le dit Monte pour un certain jour autrement les travaux seras vendue sans autre notice

Adopte a l'unanimité

Propose par Jeremie Bairin seconde par Elzeur Lagnon que Omere Lapale soit nomme surintendant pour verbalizee le Chemin dan rang J. Cote Est du Lac Maskalongo et que Jules Brassard soit responsable au Conseil pour S. 2. ^{me} _{me}

Adopte a l'unanimité

Cet resolution a ete remis a une autre seance

Propose par Jeremie Bairin seconde par Gilbert Brassard que le Secretaire soit nomme surintendant pour verbalisee le Chemin et Monte dan rang H. I. et C. avec les verbal separement

Adopte a l'unanimité

Propose par Jeremie Bairin seconde par Elzeur Lagnon que le seance adjurn pour une demi heure

Adopte a l'unanimité

A huit heures la séance se ouvre.
Propose par Gilbert Bruneau seconde par
Elzéar Gagnon que Pierre Nantel soit nommé
travail (pro tempore)

Adopté à l'unanimité
Propose par Jérémie Bévin seconde par
Elzéar Gagnon que Alphonse Bélanger soit
nommé évaluateur au lieu et place de
Louis Sainclair déqualifié

Adopté à l'unanimité
Propose par Jérémie Bévin seconde par
Elzéar Gagnon que Damien Pigeon
soit nommé évaluateur au lieu et place
de Étienne Milgour déqualifié

Adopté à l'unanimité
Propose par Jérémie Bévin seconde par
Gilbert Bruneau que les évaluateurs soit
notifié pour commencer leurs arrondissement
le 15 courant pour que le rôle de évaluateur
soit confectionné pour la séance du mois
juillet Adopté à l'unanimité

Propose par Jérémie Bévin seconde par
Elzéar Gagnon que la séance de leur
Adopté à l'unanimité

G. S. Hye
Secrétaire Trésorier

J. A. Boek

Travail

Province
de
Quebec
District
de
Attitama

4 Juillet 1884

Seance du 4 juillet mil huit

Cent quatre vingt sept

A une session general du Conseil
de la Municipalite tenue dans la maison
d'Ecoute a trois heures de l'apres midi
a laquelle seance sont presentes Monsieur
le Maire Holtback et M. M. les Concesses
Gilbert Brassard Jeremie Boivin Pierre
Nantel Elzeur Sagnon et Dominique
Gauthier le Secretaire est aussi present
les resolutions suivant a été ordonné
et statuee

Propose par Jeremie Boivin seconde par
Elzeur Sagnon que l'acte de accord
presente par Joseph Sagnon et autres
interenes a le regard de la Montee entre
les lot No 27 et 28 Rang D soit conservee
comme Archive du Conseil sans aucune
responsabilite

Adopte a l'unanimité

Propose par Elzeur Sagnon seconde
par Dominique Gauthier que le Compt
de \$4.00 presente par Jeremie Boivin
pour avoir construit un passage sur
le Creek noir soit approuve

Adopte a l'unanimité

Propose par Gilbert Brassard seconde
par Jeremie Boivin que le Secretaire soit
autorise de donner les reces pour les
tax réelle Adopte a l'unanimité

Propose par Jeremie Barvin seconde par
Dominique Gauthier que le Motion fait par
Nantel et seconde par Elzeur Gagnon a la
seance du 2^e Fevrier concernant le Marché
appapa de Mand Pierre Dauphin soit nul
et de nul effet

Adopte a l'unanimité

Propose par Elzeur Gagnon seconde par
Gilbert Brassard que le seance soit ajourne
pour une heure Adopte

Seance du Soir

le seance se ouvre a huit heures du
soir a laquelle seance sont present
Monsieur J. B. Back. M. M. les Conseillers
Pierre Nantel Gilbert Brassard Jeremie
Barvin et Elzeur Gagnon parman le
quorum

pour le mettre presente
par M. Pierre Nantel

le detache de les
Rang H et I

Propose par Gilbert Brassard seconde par
Dominique Gauthier que le Secrétaire
L. A. Hyde soit nomme surintendant
Special pour verbaliser le Chemin
dans Rang C et le detacher de les
autre Rang Adopte a l'unanimité

Propose par Pierre Nantel seconde
par Gilbert Brassard que le inspecteur
fait faire les travaux necessaire dans
le Chemin de rang H immediatement
sans delai

Adopte a l'unanimité

Propose par Jerimie Baivin seconde par Gilbert
Brassard que la seance se leve

Adopte a l'unanimité

Le N. H. H. H.
Sec. Tresorier

Seance du 15 Juillet 1854
Seance special du Conseil Municipal
du Canton Joly tenue dans la maison d'École
le quinzime jour de Juillet Mil huit Cent
quatre vingt sept a trois heures de l'après midi
a laquelle seance sont present M. le Maire
J. C. Back M. M. les Conseillers Gilbert Brassard
Jerimie Baivin Pierre Vantel et Dominique
Gauthier le Secretaire est aussi present
parment le quorum est ordinaire et statuer
comme suit

Propose par M. Jerimie Baivin seconde par
M. Gilbert Brassard que le role d'évaluation
soit examiné Adopte a l'unanimité

Propose par M. Jerimie Baivin seconde par
M. Dominique Gauthier que le role d'évaluation
soit exempté, homologué tel que revu ce
jour Adopte a l'unanimité

Propose par M. Pierre Vantel seconde par M. Jerimie
Baivin que un report de un tiers de le
l'évaluation soit envoyé au Conseil du
Compte Adopte a l'unanimité

Propose par M. Dominique Gauthier seconde
par M. Pierre Vantel que la seance se
leve Adopte a l'unanimité

France du 1. Août 1882

A une session ordinaire du conseil
 sont présent Monsieur le Maire A. Bock
 et Messieurs les conseillers Pierre Nantel Eliezer
 Gagnon Louis Bigrais Jeanne Baron
 Dominique Gauthier et Gilbert Brassard
 formant le quorum du conseil
 Sur motion de Louis Bigrais secondée par
 Gilbert Brassard que M^{me} Anne Lafibre
 soit engagée comme secrétaire adoptive l'unanimité

Sur motion de Jeanne Baron
 secondée par Eliezer Gagnon,
 que M^r Le Maire A. Bock ayant été
 notifié par le Procureur de la Cour
 canton pour G. P. Nif de prenant secrétaire
 qu'il est de la canton s'inscrivent la loi pour
 cause de manquement à l'obligation, et qu'en consé-
 quence, qu'il rende compte de son administra-
 tion, et qu'il soit destitué de sa place
 de secrétaire adoptif à l'unanimité

Sur motion de Jeanne Baron secondée par
 Eliezer Gagnon que la séance soit ajournée à
 mercredi le trois d'Août pour certain document
 que le conseil se réunisse pour procéder

Sur motion de Louis Bigrais secondée par
 Dominique Gauthier que la séance soit levée
 adoptif à l'unanimité

A Jorvins le 3 Août 1882

La loi qui est présent Monsieur le Maire
 A. Bock et Messieurs les conseillers Gilbert Brassard
 Louis Bigrais Dominique Gauthier Jeanne Baron
 Eliezer Gagnon et Pierre Nantel formant le
 quorum du conseil

Sur motion de Louis Bigras secondé par
Jeremie Boivin que Damase Brassard
soit engagé Secrétaire aux conditions ordinaires
adoptés à l'unanimité

Sur motion Dominique Gauthier secondé par
Louis Bigras que le présent procès verbal
fait par George Hyde, soit rejeté aux fascis
et de pent au R.C. et que l'ancien procès
verbal soit en vigueur, adopté à l'unanimité

Monsieur Pierre Pantié secondé par Mr G Brassard
proposé en amendement que le présent procès verbal
soit aménager suivant sa force et teneur vu
que l'ancien procès verbal comprend quatre
rang. Pour l'amendement Monsieur Pierre Pantié

M^r Gilbert Brassard
Contre L'amendement M^r Elie Gagnon

" " " " Jeremie Boivin

" " " " Louis Bigras

" " " " Dominique Gauthier

" " " " Alex Bock

X

Sur motion de Elie Gagnon secondé par
Dominique Gauthier que le compte de \$60.00
pour la construction du pont au creek Boivin
construit par Page soit approuvé et que le
secrétaire L'année soit autorisé à faire un acte
de répartition pour les intérêts de l'arrondissement,
adopté à l'unanimité

\$ 2.90

Sur motion de Gilbert Brassard secondé par
Dominique Gauthier que la somme de \$2.90
pour bois et ouvrage du pont soit payé à
M^r D'Amour ouvrage fait par l'ordre de
l'inspecteur E Remond, adopté à l'unanimité.

\$ 6.00

Sur motion de Jeremie Boivin secondé par Dominique
Gauthier que la somme de \$6.00 pour construction d'une part
de lecture soit payé à Octave Pantié par le procureur
ou l'inspecteur et occupé par Paul Lapin, adopté à l'unanimité

Pour l'annulation de Elzéar Gagnon seconde par
Jérémie Boivin, que le présent procès verbal fait
par Omer Lafolle sur un tendon soit réplacé
au frais et dépens de l'ancien procès verbal
conserve sa rigueur

Monsieur Gilbert Brassard seconde par Monsieur
Pierre Nantel propose en amendement
que le présent procès verbal fait par
Omer Lafolle soit annulé surant
sa force et teneur

Pour l'annulation Pierre Nantel

" " " Gilbert Brassard

Contre l'amendement Louis Bigras

" " " Jérémie Boivin

" " " Dominique Gauthier

" " " Elzéar Gagnon

" " " Ars Bock

Municipalité du Canton Joly

Premier de
Séance

Séance du premier cinq Septembre

A une session générale du conseil
Municipal du Canton Joly à la quel sont
présent Pierre Nantel Jérémie Boivin
Louis Bigras Dominique Gauthier et
Gilbert Brassard formant le quorum du
conseil

Il est ordonné et Statué par règlements du
Conseil Comme suit

Monsieur Jérémie Boivin ^{propre} seconde par Dominique
Gauthier que Pierre Nantel soit nommé
Maire pro tempore. adopté à l'unanimité

Propose par Gilbert Brassard seconde par
Louis Bigras que Monsieur Lafolle demande sa
démission comme Secrétaire Trésorier et qu'il
soit déchargé adopté à l'unanimité

Propose par Jeremie Boivin secondé par
 Dominique Gauthier que Damase Brassard soit
 engagé Secrétaire Trésorier à raison de \$35.00 troisvingt
 piastres par ans avec condition que les livres soit odités et remis
 en bonne ordre et en bonne état et qu'il ne soit
 pas responsable pour tout ce qu'il y a de fait par les
 anciens Secrétares et que le Secrétaire donne son
 engagement suivant la loi et qu'il fournisse
 cotonnement pour six cents piastres, adopté à l'unanimité

Propose par Jeremie Boivin secondé par Dominique
 Gauthier que l'inspecteur du rang G soit autorisé de
 vendre le monte du rang G d'après l'avis donner
 et devant être vendu le 19 Septembre avec un bon
 roulage de 9 pieds de large et que l'inspecteur ordonne
 une acte de répartition aussitôt les travaux reçus
 afin de faire passer les intérêts de suite, pour que le
 Conseil soit en demeure de passer l'entrepreneur ~~aussitôt~~
~~le travail sera aussitôt le defis terminer~~

adopté à l'unanimité

Propose par Gilbert Brassard secondé par Dominique
 Gauthier que la Seance soit ouverte au 12 Septembre
 à dix heures de l'après midi et que les deux autres
 conseillers soit notifiés et que la Seance soit les

adopté à l'unanimité

Jacques Stantel

Province de
 Québec
 Municipalité du
 Canton Jolif

A une session special du conseil
 Municipal du Canton Jolif tenue
 au Magasin de Monsieur Ariste
 Bock en cette Municipalité la maison
 d'École qui est le lieu Ordinaire des
 sessions du Conseil étant fermée et
 impossible de s'y entrer, dûment convoquée
 par avis Spécial dûment signifiés à
 chacun des membres du dit Conseil
 telle que requis par les dispositions
 du Code Municipal de la Province de
 Québec, et de ses amendements à la
 quel session sont présents - Monsieur le
 Maire J. C. A. Bock Gilbert Brassard,
 Jérôme Boivin, Louis Bigras,
 Dominique Gauthier, Pierre Santel
 Et Elzéar Gagnon

L'ordre du jour telle que mentionné dans
 le dit Avis Spécial elle a pris en consi-
 dération des sujets suivants

M^r Jérôme Boivin propose seconde par
 M^r Louis Bigras que M^r L. O. Blondain
 soit nommé Surintendant pour faire
 droit à la dite requête et faire son rap-
 port ici à trente jours

Adopté à l'unanimité
 M^r Dominique Gauthier propose seconde
 par M^r Elzéar Gagnon que M^r L. O.
 Blondain soit nommé Aditeur, si Monsieur
 Blondain requiert les curies de M^r Bock ~~il~~
 il devras être adonné. Adopté à l'unanimité

M^r Jérôme Boivin propose seconde par
 Monsieur Elzéar Gagnon que la séance soit levée
 Adopté à l'unanimité

Province de Québec
 Le Lac
 Municipalité du Canton Joly
 Au Canton Joly

A une session ordinaire du Conseil Municipal du Canton Joly tenue à la maison d'école le septième jour de Novembre mil huit cent quatre vingt sept à la quelle sont présent, Pierre Pantel Gilbert Brassard Dominique Gauthier Louis Bigras formant le quorum du Conseil le procès verbal étant lu, M^r Pierre Pantel propose secondé par Dominique Gauthier, qu'il soit adopté

M^r Gilbert Brassard propose secondé par Louis Bigras que M^r Pierre Pantel soit nommé maire *pro tempore* adopté

M^r Dominique Gauthier propose secondé par Louis Bigras qu'il soit accordé un nouveau décalais deici au premier Janvier prochain à L. L. Blondin Surintendant Spécial pour faire son rapport au procès verbal relativement au changement de monte demandé par M^r Alphonse Bolange dans une requête présentée à la dernière séance du conseil, adopté

pour entretient
 d'herbes de la
 route de la
 sept parties

\$ 2.00

Joye le 2 Mars 1897

M^r Louis Bigras propose secondé par G. Brassard que le compte de M^r Diomède soit approuvé ^{fixé} adopté

M^r Dominique Gauthier propose secondé par Louis Bigras que le compte de \$ 4.50 présenté par Gilbert Brassard soit approuvé pour entretient de l'herbe du ^{gouvernement} du rest. ff

M^r Dominique Gauthier propose
secondi par Gilbert Brassard que
la séance soit ajournée au quatorzié
Prochain prochain à quatre heures
de l'après midi,

Province de Québec
Municipalité du canton Joly.

157
A la reprise de la session générale et men-
suelle du Conseil Municipal du Canton
Joly, tenue la dite session, lundi, le
sept du Novembre courant, et ajournée
à ce jour, lundi, le quatorze de No-
vembre, mil huit cent quatre vingt
aux dispositions sept, à quatre heures de l'après-midi,
du Code Muni. à laquelle reprise de session, tenue
cité de la Province de Québec plus séances du dit conseil, sont
et de ses ann. présents, M^r Le Maire, J. C. A. Boite,
d'un côté } et les conseillers Pierre Nantel, Louis
L.C.A.B. } Rigas et Gilbert Brassard, formant
un quorum du dit conseil, pour la
présidence de M^r Le Maire.

M^r Gilbert Brassard propose, secondi
par Pierre Nantel, que Damase Bras-
sard soit déchargé comme Secrétaire
Trésorier de cette Municipalité -

Adopté à l'unanimité
M^r Pierre Nantel propose, secondi par
Louis Rigas, que L. T. Blondin, présent,
soit nommé Sec. Trésorier de cette Muni-
cipalité -

Adopté

M. Tim Nautel propose, secondé par M. Gilbert Brassard, que le conseil s'ajourne à samedi, le dix-neuf de novembre courant, à huit heures de l'après-midi, (un renvoi en marge bon) - Adopté

J. Chateaugay

Province de Québec
Municipalité du Canton Esty

À une session spéciale & mensuelle du Conseil Municipal du Canton Esty, tenue au lieu ordinaire des séances du dit conseil, lundi, le cinq de Décembre mil huit cent quatre vingt sept, conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec et ses amendements, à laquelle session sont présents M. le Maire J. C. A. Boite, et les conseillers Jérôme Boivin, Louis Bigras & Tim Nautel, formant une quorum du dit conseil princié par M. le Maire.

Le trois-verbis de la dernière séance étant lu, M. Bigras propose, secondé par M. Nautel, qu'il soit adopté - Passé

M. Boivin propose, secondé par M. Nautel, que le Secrétaire-Trésorier de ce conseil informe les habitants de cette Municipalité, par avis public tel que voulu par le Code Municipal de la Province de Québec et ses amendements que le Conseil Municipal de cette Municipalité a l'intention d'adopter à l'ajournement de cette session, lequel ajournement aura lieu samedi, le dix-sept de Décembre courant, à huit heures de l'après-midi, une Résolution à l'effet que les publications

de tout avis public, règlements, résolutions ou ordre du conseil, dans cette Municipalité, sauf celles requises dans la Gazette officielle de cette Province, se fassent à l'avenir dans la langue française seulement, en vertu de laquelle résolution une requête de la part du conseil sera présentée à Son Honneur, le Lieutenant Gouverneur de cette Province, pour la passation d'un ordre au conseil pour l'obtention des fins mentionnées en la dite résolution; - et requirant les dits habitants de se trouver présents, s'ils le désirent, aux lieu, jour et heure ci-dessus mentionnés (17 Déc. courant, à une heure de l'après-midi) pour être entendus pour ou contre l'adoption de la dite résolution

Passé

M^r Bigras propose, secondé par M^r Naudet qu'attendu que Joseph Gagnon, inspecteur de voirie, ne s'entend pas exécuter lui-même ou faire exécuter les travaux requis sur le chemin de front de Louis Duparechins, "c'est-à-dire, le chemin de front du lot n^o 8, Rang D., dans son arrondissement, le dit inspecteur soit autorisé à faire exécuter ces travaux par une personne de son choix, aux frais de cette Municipalité" - Passé

M^r Naudet propose, secondé par M^r Bigras, que les sessions futures de ce conseil aient lieu à l'avenir à une heure de l'après-midi Adopté

M^r Boivin propose, secondé par M^r Bigras, que ce conseil réçoive à l'avenir à la maison aux habits de M^r Blanchard,

11
 absent de
 cette Municipalité

L.M.B.

1873